

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

NON Concerné pour OREYE

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2013¹~~ ~~PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4~~			

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué ² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet			
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)			

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁶
2015	2015		31/05/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ⁷	CLDR et GT patrimoine : 08/01 – Relance nouvelle boucle	Nombre de présents	14 présents 4 excusés
	GT patrimoine : 24/02 – « formation » Canva		
	GT patrimoine 26/03 – Réunion de suivi		8 présents 7 excusés
	CLDR : 14/04 - réflexion autour de l'église de Bergilers		15 présents 3 excusés
	GT patrimoine : 30/04 : réunion sur terrain		
	CLDR et GT patrimoine : 04/06 - test de la brochure de Lens-Sur-Geer (LSG)		15 présents 4 excusés
	GT patrimoine : 20/08 – Réunion préparation évènement		10 présents
	CLDR et GT Patrimoine : 28/09 - évènement petit patrimoine LSG		+/- 100 personnes

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

	CLDR : 14/10 - évaluation évènement LSG et réflexion sur les projets		15 présents 4 excusés
	GT patrimoine puis CLDR : 03/12 - budget participatif		15 présents 5 excusés
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	<u>2026</u> - On continue les projets en cours : - 2 espaces publics Bergilers et LSG (fiches 1.3 et 1.5) - GT petit patrimoine et sentiers (fiches 1.6 et 2.5) - Aménagements d'espaces de convivialité et de balade le long du Geer (2.4) - Réflexion en cours sur l'activation de la fiche 2.3 « Aménagement du cœur du Village d'Oreye » suite à une opportunité d'acquisition d'un terrain par la Commune - Etude sanitaire de l'église de Bergilers en cours - Lancement d'un groupe nature - Lancement d'un budget participatif <u>2027-2028</u> - Réflexion autour de la rénovation de l'église de Bergilers (fiche 3.3) et de la création d'une maison rurale (Fiche 1.2), la fusion des 2 projets sera envisagée		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	Fiche 2.3		
Intitulé du projet	Aménagement du cœur du village d'Oreye		
Priorité du projet	La Commune a fait récemment l'acquisition d'un terrain derrière la maison communale permettant la création d'un potentiel espace de convivialité autour de celle-ci. Dans la fiche, le cœur du village d'Oreye est localisé autour de l'église d'Oreye cependant, cet endroit n'est pas le plus propice pour des raisons de sécurité. Les manifestations sur la route devant l'église sont interdites afin de laisser le passage libre pour les véhicules de secours.		
Calendrier d'exécution	2026-2027		
Numéro fiche-projet	Fiche 3.3		
Intitulé du projet	Valorisation de l'église de Bergilers		

Priorité du projet	Lot 3. La restructuration des Fabriques d'Eglise de l'entité (projet de fusion) conduit inévitablement à une réflexion sur l'avenir des bâtiments religieux. D'autant plus que l'église de Bergilers est frappée d'un arrêté interdisant son usage. Il existe donc une opportunité d'entamer maintenant la réflexion de l'avenir de ce bâtiment.
Calendrier d'exécution	2027-2028
Numéro fiche-projet	Fiche 1.2
Intitulé du projet	Construction d'une maison rurale
Priorité du projet	Lot 1. La réflexion portera sur la possibilité de lier ce projet au précédent (fiche 3.3)
Calendrier d'exécution	2027-2028

--